



Messages clés de l’UICN pour la COP25 de la CCNUCC

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques Vingt-cinquième session de la Conférence des Parties (CDP25) 2-13 décembre 2019, Madrid, Espagne

La CDP25 de la CCNUCC marque une étape importante avant le début de la mise en œuvre de l’Accord de Paris, en 2020. L’année 2020 sera également celle au cours de laquelle les Parties devront communiquer leurs Contributions déterminées à l’échelle nationale (CDN), nouvelles ou mises à jour dans le cadre de l’Accord de Paris.

Alors que les Parties se réunissent à Madrid pour finaliser les règles, procédures et lignes directrices nécessaires à la mise en œuvre de l’Accord de Paris, l’UICN tient à souligner les points suivants :

I. Nécessité d’une action climatique mondiale urgente et ambitieuse

La nécessité d’une action mondiale urgente et ambitieuse pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), impliquant tous les secteurs et tous les acteurs, est aujourd’hui plus évidente que jamais.

- Les dernières données scientifiques publiées par le Groupe intergouvernemental d’experts sur l’évolution du climat (GIEC) en 2018 et 2019 (*Rapport spécial du GIEC sur un réchauffement de la planète de 1,5°C*, *Rapport spécial du GIEC sur l’océan et la cryosphère dans le contexte des changements climatiques* et *Rapport spécial du GIEC : Changement Climatique et terres émergées*) soulignent la gravité de la menace que les changements climatiques font peser sur les systèmes naturels et humains à travers le monde.
- Le dernier *Rapport 2019 sur l’écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du PNUE* révèle également l’écart très important qui subsiste entre les engagements actuels exprimés par les Parties dans leurs CDN à ce jour, et ce qui serait nécessaire pour maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C et 1,5°C. L’ambition collective doit être multipliée par plus de cinq par rapport aux niveaux actuels pour obtenir les réductions nécessaires au cours de la prochaine décennie, qui permettraient d’atteindre l’objectif de 1,5°C.ⁱ
- La désoxygénation des océans, bien que sous étudiée, est l’un des effets secondaires les plus perniciose des changements climatiques induits par l’Homme. Le dernier rapport scientifique de l’UICN, qui sera publié lors de la COP25, *Désoxygénation des océans : le problème de chacun*, constitue un avertissement clair sur le fait que la diminution d’oxygène due au réchauffement des océans a des conséquences alarmantes sur les réserves mondiales d’oxygène océanique, déjà réduites de 2% sur une période de seulement 50 ans, entre 1960 et 2010. Cela aura des effets néfastes à de multiples échelles sur les écosystèmes marins et les populations humaines qui en dépendent.ⁱⁱ

II. Les solutions fondées sur la nature sont essentielles pour faire face aux changements climatiques

- Les solutions fondées sur la nature, centrées sur la protection, la restauration et la gestion durable des écosystèmes mondiaux, ont un rôle vital à jouer dans

Pour plus d’informations, veuillez contacter :

Stewart Maginnis
Directeur mondial, Solutions fondées sur la nature
UICN (Siège mondial)
stewart.maginnis@iucn.org

Cyrie Sendashonga
Directrice mondiale, Politiques et Programme
UICN (Siège mondial)
cyriaque.sendashonga@iucn.org

Sandeep Sengupta
Coordonnateur mondial, Portefeuille sur les changements climatiques
UICN (Siège mondial)
sandeep.sengupta@iucn.org

Siège mondial de l’UICN
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse
Tél. : +41 22 999 0000
Fax : +41 22 999 0002
www.iucn.org

l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.ⁱⁱⁱ Cela a été clairement reconnu lors du *Sommet Action Climat des Nations Unies*, en septembre 2019 à New York, qui comprenait une piste d'action thématique consacrée à ce sujet.

- Le Rapport d'évaluation quinquennal sur l'état d'avancement de la Déclaration de New York sur les forêts (DNYF), publié en 2019 par les Partenaires d'évaluation de la DNYF, dont l'UICN, souligne que les forêts tropicales doivent être efficacement protégées afin d'atteindre les objectifs climatiques, et que la perte accélérée de forêts primaires irremplaçables est particulièrement alarmante étant donné que celles-ci agissent comme des puits de carbone inestimables. Ce rapport souligne également que la restauration des écosystèmes forestiers doit s'accélérer, et que la restauration des paysages forestiers doit venir compléter les efforts visant à mettre un terme à la déforestation en rétablissant certaines des fonctions et services écosystémiques perdus dans les forêts déboisées.^{iv} À cet égard, l'initiative du Défi de Bonn, codirigée par l'UICN, vise à restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020 et 350 millions d'hectares d'ici à 2030.^v
- Le *Rapport spécial du GIEC : Changement Climatique et terres émergées* souligne également la protection des écosystèmes à forte teneur en carbone, tels que les forêts primaires, comme une stratégie d'atténuation optimale. Une étude plus récente, codirigée par un membre de l'UICN, montre, en outre, que les forêts tropicales intactes, exemptes d'influence anthropique importante, emmagasinent et séquestrent de grandes quantités de carbone atmosphérique, mais que l'impact climatique de leur perte est actuellement sous-estimé par un facteur de six.^{vi} Cela renforce la nécessité de leur protection.
- Une analyse dirigée et publiée dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences (PNAS en anglais)* en 2017 par un autre membre de l'UICN estimait que les solutions climatiques naturelles peuvent fournir environ un tiers de l'atténuation climatique économiquement rentable nécessaire d'ici 2030 pour stabiliser le réchauffement à moins de 2°C.^{vii} De même, le *Rapport 2017 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du PNUE* estimait que les options d'élimination du carbone par voie terrestre, y compris les forêts, les zones humides et les sols, offrent un potentiel annuel total de réduction des émissions de 4 à 12 GtCO₂e.^{viii}
- Des écosystèmes sains jouent également un rôle vital dans le renforcement de la résilience aux changements climatiques, grâce à une adaptation et une réduction des risques de catastrophes fondées sur les écosystèmes. Une étude publiée en 2017 estimait que les zones humides ont permis d'éviter 625 millions de dollars américains de dommages directs causés par les inondations lors de l'ouragan Sandy en 2012.^{ix} De façon plus générale, on estime que les zones humides côtières des États-Unis fournissent des services de protection contre les tempêtes d'une valeur de 23 milliards de dollars américains par an.^x

III. Les futures CDN devraient inclure des solutions fondées sur la nature plus ambitieuses et plus concrètes

Lorsque les Parties prépareront leurs CDN nouvelles ou actualisées en 2020, celles-ci devront inclure des objectifs plus concrets et quantifiables en matière de solutions fondées sur la nature. Une étude récente publiée conjointement en 2019 par l'UICN et l'Université d'Oxford, par exemple, montre que :

- Alors que plus de 70% des CDN actuelles font référence à des efforts dans le secteur forestier, seulement 20% d'entre elles comportent des objectifs quantifiables, et seulement 8% des objectifs exprimés en tonnes équivalent CO₂.
- Environ 17%, seulement, des CDN comportant des mesures actuelles ou prévues impliquant des solutions d'adaptation fondées sur la nature (c'est-à-dire une adaptation fondée sur les écosystèmes) fixent des objectifs quantifiables et robustes à cet égard.
- Seuls 19% des CDN de pays possédant des écosystèmes côtiers les intègrent actuellement dans leurs composantes d'atténuation, et seulement 39% dans leurs composantes d'adaptation.^{xi}

Il en ressort que les Parties disposent encore d'un potentiel considérable pour renforcer le rôle des solutions fondées sur la nature dans leurs futures CDN. L'étude de l'UICN-Université d'Oxford souligne également la

nécessité de mobiliser un financement plus important pour mettre en œuvre efficacement des solutions fondées sur la nature. D'autres recommandations spécifiques de l'étude, à l'attention des responsables politiques, sont disponibles [ici](#).

IV. Importance de garantir l'intégrité environnementale

Au moment où les Parties finalisent les règles nécessaires à la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris, il est essentiel de veiller à ce que des niveaux les plus élevés possibles d'intégrité environnementale soient maintenus.

Le double comptage des efforts de réduction des émissions doit être évité, notamment en appliquant des méthodes comptables rigoureuses, afin de parvenir à l'atténuation globale la plus ambitieuse possible des émissions mondiales.

Il sera également important de veiller à ce que des garanties adéquates soient en place pour prévenir toute conséquence environnementale ou sociale négative de l'application des mécanismes, règles et procédures élaborés au titre de l'article 6.

V. Plateforme des communautés locales et peuples autochtones (CLPA)

Les peuples autochtones et les communautés locales sont en première ligne des changements climatiques, souvent confrontés à leurs pires impacts. Ils jouent également un rôle essentiel en tant qu'intendants et gardiens des écosystèmes mondiaux, et en apportant des solutions de terrain pratiques et efficaces aux changements climatiques, fondées sur la nature.

Il est donc essentiel que leurs opinions, leurs préoccupations, leurs droits et leurs contributions soient pleinement reconnus et pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et d'actions climatiques à tous les niveaux dans le cadre de l'Accord de Paris, y compris dans les CDN.

L'UICN se félicite des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre de la plateforme des communautés locales et peuples autochtones (CLPA) de la CCNUCC, notamment grâce à la création opportune du Groupe de travail de facilitation. Nous sommes impatients de soutenir le développement du plan de travail biennal pour la mise en œuvre des fonctions de la plateforme CLPA lors de la CDP25, et sa mise en œuvre ultérieure fructueuse.^{xii}

VI. Égalité des sexes et changements climatiques

L'UICN réaffirme son engagement en faveur du Programme de travail de Lima relatif au genre et de son Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAE) en tant qu'instruments essentiels de politiques et de mesures climatiques tenant compte des questions de genre. L'UICN se félicite des progrès réalisés à ce jour dans l'intégration des questions d'égalité des sexes dans les divers processus de la CCNUCC, grâce aux travaux des organes constitués.

À l'avenir, il sera essentiel d'assurer le renforcement et le maintien du Programme de travail de Lima relatif au genre et du PAE lors de la CDP25, afin de mettre en place des politiques et des mesures efficaces en faveur de l'égalité des sexes soutenant la mise en œuvre de l'Accord de Paris, tant au niveau international qu'au niveau national, en 2020 et au-delà.^{xiii}

-
- ⁱ PNUE. 2019. *Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions*. Programme des Nations unies pour l'environnement, Nairobi.
- ⁱⁱ Laffoley, D. & Baxter, J.M. (Ed.) (2019). *Désoxygénation des océans : Le problème de chacun : causes, impacts, conséquences et solutions*. UICN, Gland, Suisse; disponible à www.iucn.org/deoxygenation (à partir du 7 décembre 2019)
- ⁱⁱⁱ Les solutions fondées sur la nature sont définies par l'UICN comme des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité », [Résolution 69](#), adoptée par plus de 1 300 gouvernements et ONG Membres de l'UICN lors du *Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016*, Hawaii, États-Unis.
- ^{iv} NYDF Assessment Partners. 2019. *Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments yet Limited Progress*. New York Declaration on Forests Five-Year Assessment Report. Climate Focus (coordination et édition); disponible à www.forestdeclaration.org
- ^v Pour plus d'informations, voir : <https://www.bonnchallenge.org/>
- ^{vi} Maxwell et al. 2019. 'Degradation and forgone removals increase the carbon impact of intact forest loss by 626%', *Science Advances*, 5(10); disponible à : <https://advances.sciencemag.org/content/advances/5/10/eaax2546.full.pdf>
- ^{vii} Griscom et al. 2017. 'Natural Climate Solutions', *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*, 114(44):11645–11650; disponible à : <http://www.pnas.org/content/114/44/11645.full.pdf>
- ^{viii} PNUE. 2017. *Rapport 2017 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions*. Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Nairobi.
- ^{ix} Narayan et al. 2017. 'The Value of Coastal Wetlands for Flood Damage Reduction in the Northeastern USA', *Scientific Reports*, 7(9463); disponible à : <https://www.nature.com/articles/s41598-017-09269-z>
- ^x Costanza et al. 2008. 'The value of coastal wetlands for hurricane protection', *Ambio*, 37(4): 241-8.
- ^{xi} Seddon, et al. 2019. *Nature-based Solutions in Nationally Determined Contributions: Synthesis and recommendations for enhancing climate ambition and action by 2020*. Gland, Suisse et Oxford, Royaume-Uni : UICN et Université d'Oxford; disponible à : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2019-030-En.pdf>
- ^{xii} Pour la contribution de l'UICN au sujet de la plateforme CLPA, voir : https://unfccc.int/files/parties_observers/submissions_from_observers/application/pdf/877.pdf
- ^{xiii} Pour les contributions récentes de l'UICN sur les questions d'égalité hommes-femmes et de changements climatiques, voir [ici](#) et [ici](#).